



**Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie  
Inspecteur(trice) en vérification périodique d'installations électriques**

**Descriptif :**

L'inspecteur en vérification périodique d'installations électriques assure des prestations de contrôles d'installations industrielles et tertiaires dans le domaine de la sécurité des équipements électriques après d'une clientèle diversifiée. Les prestations de contrôles des installations électriques se traduisent par des vérifications dont l'objectif est de s'assurer du maintien de leurs états de conformité

**Objectifs :**

Préparer une intervention avant d'intervenir sur site  
Organiser une intervention sur site en assurant sa propre sécurité et celle de son environnement humain et matériel  
Vérifier le maintien en conformité d'une installation électrique  
Réaliser des essais, des tests et des mesures électriques  
Mettre à jour des schémas électriques  
Formaliser une vérification dans un rapport d'intervention  
Rendre compte verbalement au client du résultat d'une intervention  
Finaliser une mission au retour en agence

**Déroulement :**

Réalisation d'un positionnement  
Individualisation du parcours de formation  
Formation théorique et mises en situations pratiques  
Certification

**Secteurs d'activité :**

DEKRA

**Aptitudes requises :**

Définies par l'entreprise

**Pré requis :**

Aucun

**Tarif :**

Frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.  
Plan de Développement des Compétences : Frais de formation adaptés selon votre situation. Nous consulter.

**Durée :**

447 h ajustables en fonction des besoins des personnes

**Contact :**

AFPI Limousin ZI Romanet  
9 rue Jean Baptiste Say  
CS 20285 - 87008 LIMOGES CEDEX  
Tél 05 55 30 08 08  
accueil@formations-industrieslimousin.fr

**Accès aux personnes en situation d'handicap :**

Adaptation des parcours, des modalités pédagogiques et des moyens d'évaluation : analyse des besoins avec le Référent Handicap du Centre

% satisfaction	Nb participants	Délai d'accès
90	158 depuis le 1/01/2019	Nous consulter

**Méthodes mobilisées :**

Nos méthodes pédagogiques s'appuient des apports de connaissances , étude de cas au plus près de l'activité réelle du salarié, échanges entre participants

**Modalités d'évaluation :**

Evaluations certificatives conformément au règlement d'examen  
Délivrance d'un certificat de formation

**Contenu de la formation :**

MODULE 1 : Présentation entreprise (1,5 heure)

MODULE 2 : Organisation personnelle et postures/ Culture et performance (7 heures)

MODULE 3 : Habilitation électrique (10.5 heures)

MODULE 4 : Initiation aux premiers secours (4 heures)

MODULE 5 : Méthodologie Saisie Terrain (4 heures)

MODULE 6 : Prévention contre le risque de chute de hauteur (4 heures)

MODULE 7 : Sensibilisation aux risques routiers : (3 heures)

ELVPBT + Accompagnement terrain : (72 heures)

ELERP + Accompagnement terrain : (24 heures)

Intégration 2 en individualisation : (70 heures)

EDTVP1 + Accompagnement terrain : (72 heures)

EDTVP2 + Accompagnement terrain : (72 heures)

Dossier technique : (3,5 heures)

Electrotechnique en individualisation IFTI : (28 heures)

Mécanique en individualisation IFTI : (17,5 heures)

Communication et savoir-être : (21 heures)

Gérer les conflits : (7 heures)

Formation Découverte Qualité : (7 heures)

Gestion du temps : (14 heures)

Examen blanc: (14 heures)

**Possibilité de formation complémentaire :**

Nous consulter

**Observations :**

Pour faciliter la lecture de ce document le masculin est employé comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes